

Le 30 septembre 2014

Aménagement du carrefour des ponts SNCF à Riedisheim : un chantier historique pour le canton de Habsheim et tout le secteur sud de l'agglomération mulhousienne

L'aménagement des carrefours dits des « ponts SNCF » à Riedisheim est attendu depuis de nombreuses années. Il arrive en phase opérationnelle et complétera, une fois achevé, les aménagements déjà financés par le Conseil Général (plus de 20 millions d'euros) pour faciliter toute la circulation sur l'ensemble de la voie sud de l'agglomération mulhousienne, entre Riedisheim et Brunstatt via le quartier gare de Mulhouse.

Cet aménagement a fait l'objet d'études fouillées et d'une large concertation depuis 2007. Il a été déclaré d'utilité publique le 4 février 2010. Ses objectifs visent à :

- simplifier les carrefours et le plan de circulation en améliorant la sécurité des usagers de la route par la mise en place de deux giratoires, ainsi que celle des traversées piétons-cycles, en réduisant les vitesses à l'approche du carrefour,
- organiser l'espace public en fonction des besoins et des usages en créant des cheminements piétons et cycles en site propre,
- réaliser des aménagements paysagers et urbains de qualité, en améliorant l'insertion dans le site et le cadre de vie des riverains.

Le projet initial consistait en la création d'un grand giratoire au-dessus des voies SNCF nécessitant la modification des ouvrages d'art qui enjambent les voies ferrées. Jugé trop onéreux par le Conseil Général, ce projet a été réexaminé afin d'en optimiser le coût, tout en respectant les objectifs fixés.

L'alternative retenue s'appuie sur deux giratoires plans de dimensions réduites (15 m de rayon) en lieu et place des carrefours à feux et s'inscrivant entièrement dans l'emprise des ouvrages d'art existants.

Coût de l'opération

Le coût global de l'opération **est ainsi passé de 18 M d'euros à 4,5 M d'euros.**

Ces travaux ont fait l'objet d'une consultation par appel d'offres. C'est le groupement constitué des entreprises COLAS EST, BOUYGUES TP RF et AXIMUM qui a été attributaire de ce marché d'un montant de 4 525 000 € TTC qui se décompose comme suit :

- pour les travaux de la tranche ferme qui consistent en la réalisation de deux carrefours giratoires, des murs de soutènement, des appuis pour les deux passerelles et des voies vertes en site propre pour les cheminements des piétons et des cycles : 3.06 M€ TTC ;

- pour les travaux de la tranche conditionnelle qui consistent en la fourniture et la pose de deux passerelles piétons et cycles au-dessus des voies ferrées et en l'aménagement de la rue du Général de Gaulle : 1.46 M€ TTC.

Les travaux qui ont démarré le 29 septembre 2014 pour une durée de 8 mois concernent la tranche ferme. La mise en service complète de cet aménagement se fera courant 2016. La maîtrise d'œuvre de ces travaux est assurée par les services de la Direction des Routes et des Transports.

Conditions de circulation et information des usagers sur infochantiers68.fr

La circulation actuelle sera maintenue hormis le sens de circulation de la rue du Général de Gaulle qui sera dévié par la rue du Maréchal de Lattre. Au droit de son débouché avec l'Avenue Dollfus, il est envisagé la mise en service d'un carrefour à feux provisoire

Un site internet intitulé [infochantiers68](http://infochantiers68.fr) permettra aux usagers de suivre l'évolution de ce chantier et de s'informer à chaque étape sur les modifications des sens de circulation.